



Chargé(e) de mission « Petites villes de demain »

Commune au cœur du Pilat Rhodanien, Pélussin est dotée d'un patrimoine au fort potentiel et d'une équipe municipale volontaire pour engager la commune sur la voie des transitions face aux enjeux d'avenir. Le dispositif « Petites villes de demain », piloté par l'ANCT, a constitué un des 1^{ers} outils dont s'est doté la municipalité pour mener à bien sa vision programmatique.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune recherche un(e) chargé(e) de mission pour la mise en œuvre du projet de revitalisation. Il est le coordinateur des actions inscrites dans l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Le chargé de mission appuie les instances décisionnelles communales engagées dans le projet. Il se doit également d'assurer le lien entre les différents acteurs concernés par le dispositif « Petites villes de demain », qui peuvent appartenir au secteur privé, public ou encore associatif ; il collaborera particulièrement en lien avec la Communauté de Communes, cosignataire du dispositif et le Parc Régional du Pilat. Par ailleurs, choisie par l'ANCT au titre du programme Territoires d'Engagement, le chargé de mission se devra de mener les projets en cohérence avec le plan d'accompagnement à l'expérimentation d'actions de participation citoyenne, défini jusqu'en 2026.

Le réseau « Petites Villes de demain » permet au chargé de mission de continuer à se former, s'inspirer ou encore partager ses expériences.

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, le chargé de mission se devra de :

- Mettre en œuvre les fiches actions inscrites dans l'ORT : mobilité, santé, tiers lieu, commerce, logement, urbanisme ; coordonner les équipes projets à constituer pour chaque action.
- Gérer le budget du programme, son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, et aux demandes de subventions.
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre. Conseiller les élus, animer les instances et en assurer le secrétariat.
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication et de concertation auprès des habitants et partenaires locaux, en lien avec le service communication.
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.

Formation attendue :

Niveau de diplôme requis : Bac+3 à bac+5 dans le domaine du développement territorial (aménagement du territoire et urbanisme, habitat, commerce...) et/ou une expérience professionnelle sur des fonctions similaires sera appréciée.

Permis B exigé

Atouts professionnels appréciés :

- Connaissance des collectivités territoriales et des politiques d'aménagement
- Connaissance des démarches participatives et capacité à fédérer et mobiliser un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels
- Force de proposition, aisance relationnelle

- Qualités rédactionnelles et de synthèse

Savoirs être attendus :

- Capacité à travailler en équipe avec des acteurs divers
- Avoir le sens de la méthodologie, de la rigueur, de l'organisation
- Autonomie, esprit d'initiative
- Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation
- Disponibilité et engagement

Modalité du recrutement :

CDD de droit public pour une durée de 3 ans Cadre d'emploi de catégorie A ou B filière administrative

Le poste à pourvoir est prévu pour 35 heures.

Prise de poste prévisionnelle janvier 2024

La **date limite de candidature** est fixée au 3 novembre 2023

Merci d'adresser votre candidature comprenant CV et lettre de motivation à l'adresse :
rh@ville-pelussin.fr.